



# Désintox retraites des retraites - Philippe et Blanquer entre intox et provocation

12 décembre 2019



**DÉSINTOX**  
**RÉFORME DES RETRAITES**

**PHILIPPE et BLANQUER**  
**entre intox et provocation**



**Fonction Publique**

**12 décembre 2019**

# DÉSINTOX

## RÉFORME DES RETRAITES

**PHILIPPE et BLANQUER  
entre intox et provocation**

Face à la montée en puissance de la mobilisation contre la réforme des retraites, Édouard Philippe et Michel Blanquer passent à l'offensive de communication en multipliant les déclarations d'intox jusqu'à la provocation.

Les enseignant-es fortement mobilisés (700 000 en grève le 5 décembre, soit 51 % de grévistes) sont la cible première de l'opération d'intox du gouvernement.

Le Premier ministre a déclaré dans son allocution du 11 décembre devant le CESE que les enseignants ne doivent pas perdre un euro de pension. Le niveau des pensions des enseignants sera sanctuarisé, a-t-il été jusqu'à affirmer, ajoutant que sera écrit dans la loi, que le niveau des retraites des enseignant-es sera comparable aux métiers équivalents dans la fonction publique.

Le ministre de l'Éducation nationale a même tenu le 4 décembre ces propos sidérants : « les enseignants sont les grands gagnants de la réforme ! »

La retraite à points du gouvernement est calculée sur la carrière complète (43 ans pour une retraite à taux plein) et non plus les six derniers mois, en prenant en compte la totalité de la rémunération primes comprises. Encore faut-il en percevoir ! Rappelons que la rémunération d'un professeur des écoles ne comprend que 6,3 % de primes. Perdants, les enseignants ! Du coup le ministre de l'Éducation nationale s'est empressé de tenter de calmer leur ire en leur promettant une revalorisation de 400 millions d'euros annuels par des augmentations de salaires et de primes (ndlr, ça fait 500 € par an si on compte environ 800 000 enseignants), ce en fonction de l'âge et de l'activité des enseignant-es, les premières mesures étant attendues pour janvier 2021 ! La bonne vieille méthode de l'enfumage pour diviser et démobiliser.

Quant aux autres personnels de la fonction publique dépourvus de primes, tels les fonctionnaires territoriaux des petites collectivités locales, avares de leurs deniers, ils peuvent aller se brosser ! Rappelons à ce sujet que 75 % des agents de la FPT sont des agents de catégorie C, faiblement rémunérés, et qu'un grand nombre d'entre eux n'a qu'une rémunération tournant autour du SMIC.

Dans l'ensemble de la fonction publique, c'est plus d'un million d'agents publics (1 sur 5), fonctionnaires ou contractuels de droit public, dont la rémunération tourne autour du SMIC, avec très peu de primes. La prise en compte pour la retraite à points de la totalité de leur carrière, et non plus

des 6 derniers mois pour les fonctionnaires ou des 25 meilleures années pour les contractuels, en fera des retraités pauvres.

« Le temps du système universel est venu, celui des régimes spéciaux s'achève » a aussi déclaré avec emphase le Premier ministre.

Ah oui ? Mais bon, mais ce n'est pas pour tout le monde ! Car ceux qui sont exposés à des missions dangereuses (police, pompiers, gardiens de prisons et militaires) continueront de bénéficier de dérogations d'âge a-t-il aussi affirmé ! Il y a des missions que privilégie ce gouvernement et pour lesquelles il est prêt à reconnaître... la spécificité ! C'est ainsi que les fonctionnaires exerçant ces missions continueront de bénéficier de la catégorie active.

Mais elle est retirée aux aides-soignantes et agent-es de services hospitaliers. Solidaires revendique le maintien de la catégorie active et du bénéfice du départ anticipé qu'elle permet, afin de tenir compte de la pénibilité de l'exercice de leurs missions (postures pénibles, travail de nuit, horaires décalés).

Quant aux déclarations du Premier ministre aux termes desquelles les personnes qui exercent des « métiers usants comme les infirmières de nuit ? » pourront partir deux ans avant les autres ? Encore de l'enfumage : il s'agit de la généralisation à la fonction publique du C2P (compte professionnel de prévention), dont les conditions d'application sont tellement restrictives que presque personne n'y peut accéder dans le privé, même lorsque des situations professionnelles remplissant les critères de pénibilité sont rencontrées.

La fonction publique, fortement mobilisée, est en ligne de mire. Le gouvernement cherche à diviser et démobiliser en multipliant les déclarations d'intox. Cela ne peut que renforcer notre détermination.

**Poursuivons la grève générale reconductible, jusqu'à**

**LA VICTOIRE !**

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Desintox-retraites-des-retraites-Philippe-et-Blanquer-entre-intox-et>